



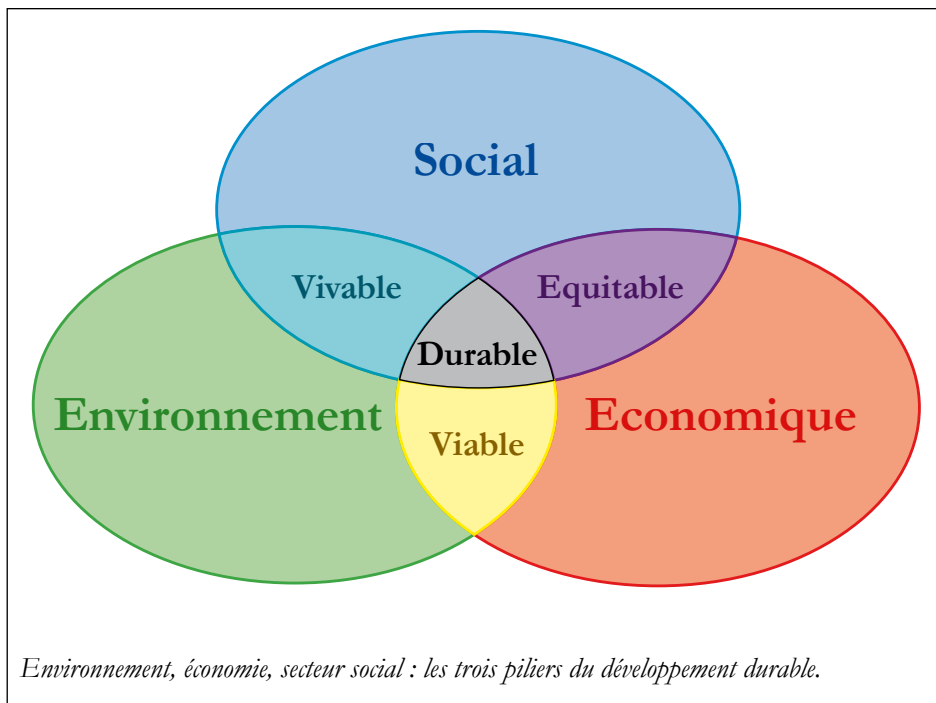
Exposition des élèves de l'école Charlotte-Divet.

Un Agenda 21 pour Couëron

Si tous les habitants de la terre vivaient comme ceux du monde occidental, il faudrait 2, voire 3 planètes supplémentaires, pour satisfaire leurs besoins ! Or, et jusqu'à preuve du contraire, nous ne disposons pas de planète de rechange. Actuellement, 20% de la population mondiale consomme en effet 80% des ressources planétaires non renouvelables. Face à ce constat alarmant est né le concept de développement durable. Défini comme « *le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* »

par le rapport Brundtland, publié en 1987, ce modèle de développement concilie l'équilibre économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète. Véritable projet de société, sa mise en œuvre passe par une modification générale de nos comportements. Pour définir les orientations de ces changements, un outil a été imaginé : l'Agenda 21. Après Nantes Métropole, Couëron s'engage à son tour dans l'élaboration de son Agenda 21 local, projet de développement durable conçu à l'échelle de son territoire...

Un Agenda 21 pour demain...



L'Agenda 21 : un outil au service du développement durable

Imaginé par les signataires du sommet de Rio en 1992, l'Agenda 21, agenda pour le XXI^e siècle, est un projet de développement durable. Instrument de sensibilisation et de planification, il peut être élaboré à l'échelle de son territoire par une collectivité locale, comme c'est le cas à Couëron ; il peut aussi l'être par une école, une entreprise, une association... Conçu dans un esprit de participation et de concertation, un Agenda 21 permet d'établir un diagnostic de l'existant et d'envisager, à travers la définition d'enjeux et d'objectifs, la mise en place collective d'actions concrètes en faveur du développement durable.

Un projet participatif

La Ville de Couëron s'engage donc dans une réflexion pour la préparation de son Agenda 21 local. La démarche a été lan-

cée en octobre dernier dans les conseils de quartier. L'élaboration d'un diagnostic, la définition d'enjeux, d'objectifs et d'actions, la sensibilisation et l'information structureront l'ensemble de cette démarche qui se déroulera tout au long de l'année 2007 et se concrétisera, en 2008, par le vote d'un projet définitif en conseil municipal. Un groupe de travail constitué d'élus et de représentants des conseils de quartiers, des sages et des jeunes sera chargé d'évaluer l'ensemble des suggestions et propositions émises par les Couëronnais. Ce projet porteur d'avenir pour Couëron et ses habitants mobilisera aussi l'ensemble des partenaires de la commune, associations, écoles, entreprises, artisans, commerçants...

S'exprimer et s'informer

Chacun est invité à répondre dès à présent à l'enquête jointe au magazine. Ses résultats seront présentés lors des conseils de quartier de mars 2007 : répondez nombreux, vos témoignages sont importants ! Des « Boîtes à idées Agenda 21 » disponibles à l'PHôtel de Ville et au relais-Mairie recueilleront également vos observations tout comme le fera l'adresse mail suivante : agenda21@mairie-coueron.fr. Le site internet de la Ville www.ville-coueron.fr proposera aux internautes une rubrique Agenda 21 tandis que le magazine diffusera régulièrement une page consacrée au développement durable. En mars 2007, une nouvelle étape de concertation se déroulera dans les conseils de quartier, suivie d'un temps fort autour du développement durable en juin. Un mois qui débutera par la manifestation « Au pays d'Audubon », bien connue des Couëronnais, et s'achèvera les 27 et 28 juin avec le Forum Agenda 21, salle l'Estuaire.



Au Pays d'Audubon

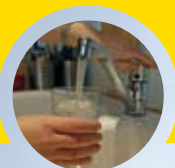
Dans le cadre de la manifestation Au Pays d'Audubon, organisée pendant la semaine du développement durable, toutes les personnes possédant une habitation équipée de capteurs solaires, de panneaux photovoltaïques, géothermie... ou coutumières de toute pratique liée au développement durable sont invitées à participer à ce week-end d'animations et à faire partager leur expérience au public. Faites-vous connaître au 02 28 25 85 35.

Le développement durable au quotidien

Au quotidien, nous pouvons tous agir pour préserver notre cadre de vie et notre environnement.
Quelques astuces à mettre en pratique pour faire un geste pour la planète !

A la maison

- Je trie mes déchets.
- Je ne laisse pas les appareils électriques en veille.
- J'éteins la lumière dans les pièces vides.
- Je prends une douche rapide plutôt qu'un bain.
- Je coupe le robinet d'eau en me brossant les dents...



Au bureau

- Je ne laisse pas mon ordinateur en veille.
- Je privilégie le courrier électronique au courrier papier.
- J'imprime mes documents en recto-verso.
- Je trie mes cartouches d'encre, piles, papiers...



Dans mon jardin

- J'utilise des produits naturels pour l'entretien du jardin (compost...).
- Je limite l'utilisation des pesticides.
- J'arrose mon jardin le matin ou le soir pour éviter le gaspillage d'eau par évaporation...



Dans mes déplacements

- Je privilégie la marche, le vélo... pour les courts trajets.
- J'adopte le covoiturage (voisins, collègues de travail...).
- Lors de mes promenades, je respecte les règlements spécifiques aux espaces naturels protégés...



Dans mes achats

- J'achète des produits de saison.
- J'évite l'utilisation de sacs plastique.
- J'opte pour des produits issus du commerce équitable.
- J'achète des produits locaux...



Dans ma ville

- Je participe à la vie citoyenne.
- Je m'implique dans des associations.
- J'utilise les poubelles publiques pour mes déchets.
- Je sensibilise mon entourage au développement durable...



Un guide pratique pour bien consommer au quotidien !

Le « Guide de la consommation responsable » édité par l'association Araïs, en partenariat avec Nantes Métropole et l'Ademe, est un outil de sensibilisation, pratique et ludique à destination des consommateurs. Découpé en rubriques consacrées à l'alimentation, le textile, l'habitat, les déplacements, la santé..., il recense un éventail de produits et de services à l'échelle de l'agglomération pour consommer autrement et contribuer, au quotidien, à la survie de la planète. Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque Victor-Jara.

Association de Recherche Action et d'Innovation Sociale - 10, place de la République - Nantes -
Tél. / fax : 02 51 82 33 86 - www.arais.fr - Courriel : arais.nantes@orange.fr

Pour en savoir plus...

Quelques lieux de ressources ouverts au public pour obtenir des informations et conseils divers sur les bonnes pratiques en faveur du développement durable...

L'Ecopôle

L'Ecopôle, maison de l'environnement, est une association d'information et de sensibilisation à l'environnement. Soutenue financièrement par les services et agences de l'État, Nantes Métropole, la Ville de Nantes et le Conseil Régional des Pays de la Loire, Écopôle met à disposition des différents publics, scolaires, groupes, individuels, entreprises, collectivités, un centre de ressources constitué d'un espace de documentation, d'un espace multimédia et d'outils pédagogiques. Un documentaliste accueille et accompagne le public dans ses recherches.

*Ecopôle, 17 rue Bouillé - Nantes - Tél. : 02 40 48 54 54 -
Courriel : contact@ecopole.com*

L'ADEME

Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Recherche, de l'Écologie et de l'Énergie. En lien avec un vaste réseau de partenaires en France et dans le monde, elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'énergie et de protection de l'environnement et propose des solutions aux entreprises et aux collectivités ainsi que des conseils pratiques gratuits aux citoyens soucieux de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air, à la prévention de la production de déchets, à la promotion des énergies renouvelables et à la lutte contre la pollution des sols ou contre les nuisances sonores.

*ADEME, bd Vincent Gâche - Nantes - Tél. : 02 40 35 68 00 -
0 810 060 050 - Courriel : ademe.pays-de-la-loire@ademe.fr*

La Maison des énergies

En soutien au programme « Espaces Info Énergie », mis en place à l'échelle nationale par l'ADEME, en partenariat avec les collectivités locales, les associations et les organisations professionnelles, la Maison des énergies est un véritable centre de ressources. On peut s'y informer sur de nombreux sujets : isolation, énergies renouvelables, écogestes, enjeux à l'échelle planétaire... Les « conseillers énergie » des associations Bolivia Inti-Sud soleil et Alisée y sont aussi présents pour vous renseigner.

*Maison des énergies, 1, rue Julien Grolleau - Nantes - Tél. : 02 40 08 03 30 -
0 810 036 038 - Courriel Bolivia Inti : courrier@sud-soleil.org*



Des sites utiles !

www.environnement.gouv.fr : site du Ministère de l'Écologie et du Développement durable.

www.developpement-durable.gouv.fr : site du Conseil national du Développement durable.

www.ecopole.com : site d'Ecopôle.

www.ademe.fr : site de l'ADEME.

www.ademe.fr/paysdelaloire : site de la Maison des énergies.